



IPAM

Institut de la pertinence des actes médicaux

PROJET DE
RÉINVESTISSEMENT

Projet no :
23

| Titre du projet | Adoption IPAM |
|--|-----------------------------|
| Cliniques de suivis interprofessionnelles pour les maladies chroniques en endocrinologie | RCG-0222-099 |
| Spécialité(s) concernée(s) | Montant alloué |
| Endocrinologie | Budget initial : 227 363 \$ |
| | Début du projet |
| | 2022-2023 |
| Contexte | |
| <p>Le diabète est une maladie multisystémique complexe associée à un haut fardeau de morbi-mortalité grandement influencée par les habitudes de vies et nécessitant souvent un suivi régulier des professionnels de soins.</p> <p>Les objectifs de la prise en charge d'un patient diabétique sont : d'assurer un bon contrôle glycémique ; d'agir sur les facteurs « prédisposants », en valorisant des changements d'habitude de vie (entretien motivationnel) ; de réduire le fardeau de morbi-mortalité associé à cette maladie chronique notamment sur les systèmes neurologique, cardiovasculaire, rénal, hépatique, tant en mettant en œuvre des actions de prévention comme la cessation tabagique et la diminution de l'obésité qu'en identifiant précocement les complications du diabète.</p> <p>Le médecin spécialiste en endocrinologie se concentre plus particulièrement sur :</p> <ul style="list-style-type: none">• le diagnostic, notamment l'identification des causes, l'identification de facteurs secondaires contributifs, la promotion des meilleurs ajustements des habitudes de vies et de la pharmacopée et l'entretien motivationnel ;• l'identification et le suivi, en collaboration avec d'autres médecins spécialistes, des complications multi-systémiques. <p>La démarche de soins en endocrinologie, comme pour plusieurs autres maladies chroniques, repose sur une synergie forte entre les professionnels de première ligne et les médecins spécialistes. Malheureusement, aujourd'hui, les médecins spécialistes sont confrontés à un manque d'accès et / ou de suivis en première ligne pour un nombre significatif de patients actuellement pris en charge en médecine spécialisée.</p> | |
| Description du projet | |
| <p>Le projet vise à financer des infirmières cliniciennes et/ou des pharmaciennes cliniciennes spécialisées dans la prise en charge du diabète. Celles-ci auront pour responsabilité d'assurer, en co-partenariat avec les endocrinologues, le suivi des patients diabétiques qui n'ont pas d'intervenant de première ligne ; ce suivi permettra de réduire le nombre de visites effectuées par les endocrinologues. Ces derniers seront ainsi libérés pour prendre en charge et évaluer de nouveaux patients. Certains patients ayant un médecin de famille pourraient aussi profiter de ce projet afin de diminuer la fréquence des visites avec le médecin endocrinologue.</p> <p>Ce projet repose, pour sa phase 1, sur l'engagement d'un chargé de projet dont les responsabilités seront, entre autres, de :</p> | |

- Établir la portée du projet pour les différentes régions du Québec en lien avec l'Association des médecins endocrinologues du Québec et la FMSQ ;
- Établir les besoins en ressources humaines pour les différentes régions ainsi que les conditions pour la création de l'espace de collaboration professionnelle, en assurant un lien avec la FMSQ eu égard au modèle de pratique et d'organisation, prenant acte des différents modèles de cliniques en endocrinologie;
- Œuvrer, avec les directions concernées du MSSS et l'Association des médecins endocrinologues du Québec, ainsi que les intervenants de première ligne, à mettre sur pied quelques projets pilotes tout en proposant un modèle de financement pour ces projets, lesquels devront être soumis aux modalités d'approbation de l'IPAM pour acceptation (phase 2);
- Créer le plan d'affaires des cliniques interprofessionnelles et soumettre le plan de mise en œuvre à l'IPAM pour fins de financement pour une mise en œuvre globale;

Objectif(s)

1. Réduire les visites chez un médecin spécialiste pour les patients diabétiques n'ayant pas de professionnels de première ligne ; celles-ci pouvant être réalisées par d'autres professionnels de la santé ;
2. Accroître l'accès aux endocrinologues en leur permettant de prendre en charge plus de patients puisqu'ils auront moins de visites de suivi à effectuer ;
3. Valoriser la profession d'infirmière et de pharmacien ;
4. Créer des nouveaux partenariats de soins au sein d'espaces collaboratifs partagés en valorisant l'intégration synergétique des intervenants de première ligne ;
5. Amorcer une réflexion et une intégration d'un nouveau modèle de soins pour les patients diabétiques compliqués et/ou avec multicomorbités ;
6. Développer de meilleurs outils de communication entre les intervenants de première ligne et les cliniques médicales spécialisées, notamment le développement de nouveaux outils numériques d'échanges d'informations et de suivi ;
7. Créer une nouvelle trajectoire d'auto-soins et de télésanté en diabète.

Responsable de la mise en œuvre

Ministère de la Santé et des Services sociaux